

N°1

-

Septembre
2019

RN59

Déviation de Châtenois



Les travaux de la déviation de Châtenois débutent.

La première phase concerne l'aménagement à 2x2 voies du tronçon existant entre l'autoroute A35 et le giratoire entre Sélestat et Châtenois marquant le début de la déviation.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

Vue générale du projet



Créneau de dépassement sur 1 km en sortie de giratoire dans le sens Sélestat vers Sainte-Marie-aux-Mines et Villé

Créneau de dépassement sur 1 km en sortie de giratoire dans le sens Sainte-Marie-aux-Mines et Villé vers Sélestat

Création d'un giratoire permettant les échanges avec la vallée de Villé

Première phase de travaux démarrant à la fin de l'été 2019

Mise à 2x2 voies du tronçon existant de la N59 et création d'un ouvrage de rétablissement du Vieux Chemin de Sélestat :

- durée des travaux d'un an et demi ;
- fermeture du Vieux Chemin de Sélestat pendant la première année de travaux.



Seconde phase des travaux démarrant en 2020

Rétablissement de la route de Scherwiller (D35) au dessus de la déviation et du Giessen.



Pourquoi une déviation ?

La traversée de Châtenois par la N59 est aujourd'hui particulièrement difficile.

Avec un trafic de plus de 20 000 véhicules par jour, dont 5 % de poids lourds, les congestions sont importantes aux heures de pointe, engendrant des nuisances importantes pour les riverains.

La déviation de la N59 à Châtenois, sous maîtrise d'ouvrage de l'État, permettra de résoudre ces nuisances.

Principales caractéristiques du projet

Les usagers de l'actuelle N59 ne traverseront plus Châtenois mais emprunteront une nouvelle route, longue de 5 km. Celle-ci longera le cours d'eau du « Giessen » au Nord de Châtenois. Son tracé débutera à l'Est au niveau du giratoire existant entre Sélestat et Châtenois et se raccordera à la N59 existante à l'Ouest du giratoire du Val de Villé.

A sa mise en service, cette déviation comportera 2 voies avec des créneaux de dépassement dans chaque sens à la sortie des giratoires.

Un projet attendu par le territoire

Le projet prévoit différents rétablissements avec les axes existants :

- au Val-de-Villé, un carrefour giratoire permettra les échanges avec la D424 vers la vallée de Villé ;
- la route de Scherwiller (D35) passera au-dessus de la N59 déviée et du Giessen ;
- le « Vieux chemin de Sélestat » (également appelé « Schlettsweg »), entre Sélestat et Châtenois, passera en-dessous de la N59 ;
- la N59 déviée passera au-dessus de la voie ferroviaire.

Un environnement sensible

La déviation de Châtenois se situe dans un secteur écologiquement sensible en bordure du Giessen. Plusieurs enjeux ont été répertoriés dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale :

- enjeu « hydraulique », le projet se situant dans le lit majeur du Giessen,
- enjeu « zones humides »,
- enjeu « espèces protégées », avec notamment plusieurs espèces de papillons (azuré des paluds, azuré de la sanguisorbe, cuivré des marais) et de flore (gagée jaune) impactées.

Dans le cadre du dossier d'autorisation environnementale, chacun de ces enjeux a fait l'objet de la démarche dite « éviter-réduire-compenser » pour limiter les impacts ou les compenser le cas échéant.



Azuré des paluds



Gagée jaune



Cuivré des marais

Zoom sur le carrefour du Danielsrain



Vue aérienne des travaux le 26/06/2019

Travaux préalables en cours au carrefour du Danielsrain

Un nouveau carrefour giratoire est aménagé à l'intersection entre la N59 et la D167 (direction La Vancelle), à proximité immédiate du site de stockage temporaire des matériaux issus du creusement du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines. **Dans une démarche de développement durable, ces matériaux seront réutilisés pour la construction de la déviation de Châtenois.**

Ce nouveau carrefour giratoire permet de :

- sécuriser les entrées et sorties des camions souhaitant accéder au stock de remblai au moment des travaux de la déviation,
- sécuriser l'intersection entre la N59 et la D167 menant à La Vancelle, particulièrement accidentogène à l'heure actuelle en raison de la faible visibilité.

La mise en service de cet aménagement est prévue à la fin de l'année 2019.

Calendrier prévisionnel de la déviation

Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

- fin été 2019 : démarrage de l'aménagement de la N59 entre l'autoroute A35 et le giratoire existant entre Sélestat et Châtenois ;
- 2020 : démarrage des rétablissements de voiries (route de Scherwiller - D35 et giratoire au Val-de-Villé - D424) ;
- 2021 : construction des ponts de la déviation (voie ferroviaire, passage agricole) ;
- 2021 à 2023 : construction de la nouvelle route.

Intervenants

Maîtrise d'Ouvrage :

Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES),
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Grand Est (DREAL).

Maîtrise d'œuvre :

SEGIC / ERA / COREDIA

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Environnement :

ARTELIA / ECOSCOOP

Principales entreprises :

1ère phase de travaux section existante : COLAS / BOUYGUES / AXIMUM

Carrefour giratoire du Danielsrain : LINGENHELD / VOGEL

Les consultations concernant les autres lots de travaux seront lancées au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.



Cérémonie de début des travaux le 30 octobre 2018

Financement

Le montant global de l'opération est fixé à 60 millions d'euros. Les travaux inscrits au CPER sont co-financés par :

- ↳ l'État (50 %)
- ↳ la Région Grand Est (25 %)
- ↳ le Département du Bas-Rhin (25 %)



Plus d'infos sur l'opération sur :
www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Conception : DREAL Grand Est / Transports / MOA Strasbourg
Mise en page : C. Belenger - Impression : Alsace Print - Crédits photos : © DREAL Grand Est, In Situa, INPN (D. Morel, C. Thierry, J. Carlin), Lingenheld / Vogel

DREAL Grand Est - BP 10001 - 67050 Strasbourg cedex